



HAL
open science

**“ The cursed sluices of Dunkirk ”: Dunkerque,
thermomètre des relations franco-britanniques après
Utrecht ?**

Frederik Dhondt

► **To cite this version:**

Frederik Dhondt. “ The cursed sluices of Dunkirk ”: Dunkerque, thermomètre des relations franco-britanniques après Utrecht ?. O. RYCKEBUSCH & R. OPSOMMER (dir.). Guerre, frontière, barrière et paix en Flandre, Stadsarchief Ieper, pp. 124-140., 2014, 978-90-822299-1-2. hal-02912116

HAL Id: hal-02912116

<https://hal.science/hal-02912116>

Submitted on 5 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**« The cursed sluices of Dunkirk »:
Dunkerque, thermomètre des relations franco-britanniques après Utrecht ?**

Dr. Frederik Dhondt
Assistant postdoctoral
Institut d'histoire du droit, Université de Gand (Belgique)

Illustration

Afin de clarifier la situation locale, je propose d'utiliser –si possible- *le Plan des environs de Dunkerque et de Mardick, avec le nouveau canal fait pour l'écoulement des Eaux du païs et les canaux qui envoient leurs embouchures à la Mer* (1714, BnF, département Cartes et plans, GE D-16143 ; <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40636697f>) . Le plan indique notamment les canaux de Furnes, de la Moère, de Bergues et de Mardick, qu'il faut avoir à l'esprit pour comprendre l'évolution de la situation.



Résumé

Le Traité de Paix franco-anglais d'Utrecht (11 avril 1713) imposa à la France la destruction des fortifications et des installations portuaires de Dunkerque. Le problème est souvent vu comme une dispute bilatérale franco-anglaise. Cependant, la diplomatie conjointe franco-

anglaise menée de 1716 à 1731 était déterminée par le souci de l'équilibre général en Europe, notamment par l'élargissement du système de garanties internationales des ordres de succession. Les avantages géopolitiques de la collaboration permirent d'éviter une rupture sur d'épineux dossiers bilatéraux, comme celui de la construction du canal de Mardick ou du rétablissement progressif du port de Dunkerque. En cas de danger pour le gouvernement whig en Angleterre, la position française tenait le milieu entre les intérêts locaux et le respect verbal des engagements contractés.

Introduction

Le problème de Dunkerque est souvent vu comme une dispute bilatérale franco-anglaise. Ainsi, le principal vainqueur de la Paix d'Utrecht (11 avril 1713)¹, la Grande-Bretagne, qui vit s'accroître ses possibilités commerciales, aurait lié les mains de la France, le perdant de la Guerre de Succession d'Espagne. Je ne peux souscrire à cette interprétation. Les archives diplomatiques françaises² et anglaises³ tendent à démontrer la thèse inverse. Tout comme la France ne 'perdit' pas la guerre, puisqu'elle gagna la paix, l'Angleterre n'utilisa pas le cas de Dunkerque pour provoquer une conflagration nouvelle, occasion pour démontrer, sa prépondérance supposée sur la France⁴. L'historiographie paraît divisée sur la vue d'ensemble des relations franco-anglaises des « trente heureuses » (1713-1740)⁵, de la Guerre de Succession d'Espagne⁶ à la Guerre de Succession d'Autriche⁷, ou des dernières heures de Louis XIV à la rivalité entre Marie-Thérèse et Frédéric II⁸. D'un côté s'affirme la thèse que la

¹ Traité de Paix entre Louis XIV et la Reine Anne, Utrecht, 11 avril 1713, *Corps Universel Diplomatique du Droit des Gens* [CUD], VIII/1, nr. CLI, pp. 340-345. Lucien Bély, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1990, 905 p.

² Archives du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes (La Courneuve), Correspondance Politique, Angleterre et Angleterre (supplément) ; Mémoires et Documents (France/Angleterre/Pays-Bas).

³ National Archives (Kew) [NA], State Papers Foreign [SP], 78 (France) et 80 (Vienne)

⁴ Pierre Muret, *La prépondérance anglaise (1715-1763)*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1937, 1937, 652 p. ; Derek McKay & Hamish M. Scott, *The rise of the great powers 1648-1815*, Londres, Longman, 1983, p. 112 : « If there was a British preponderance in Europe after 1714, it was one built on Anglo-French cooperation, an association which Britain usually led. »

⁵ Emmanuel Le Roy Ladure, *L'Ancien Régime. II: l'Absolutisme bien tempéré*, Paris, Hachette, 1991, p. 93 ; Frederik Dhondt, « La représentation du droit dans la communauté des diplomates européens des « Trente Heureuses » (1713-1740) », *Revue d'Histoire du Droit* LXXXI (2013), n°. 3-4, pp. 595-620.

⁶ Charles Sevin marquis de Quincy, *Histoire militaire du règne de Louis-le-Grand*, Paris, Mariette, 1726, tome V, 506 p. ; David Chandler, *Marlborough as Military Commander*, Staplehurst, Spellmount, 2003 [1973] ; Alexander Kirchhammer, *Feldzüge des Prinzen Eugen von Savoyen. Nach den Feld-Acten und anderen authentischen Quellen*, Vienne, Gerold, 1876-1892 tomes III-XV ; John A. Lynn, *The Wars of Louis XIV: 1667-1714*, Londres, Longman, 1999, XIII + 421 p. ; Matthias Schnettger, *Der Spanische Erbfolgekrieg 1701-1713/14*, Munich, Beck, 2014, 128 p. ; Stefan Smid, *Der Spanische Erbfolgekrieg : Geschichte eines vergessenen Weltkriegs (1701-1714)*, Cologne, Böhlau, 2011, 580 p. ; H.L. Zwitser & J. Hoffenaar (dir.), *Het staatsleger*, Amsterdam, De Bataafsche Leeuw, 2012, tome 9 : de achttiende eeuw: 1713-1795), 946 p.

⁷ Reed Browning, *The War of the Austrian Succession*, New York, St Martin's Griffin, 1995, XV + 445 p.

⁸ Johannes Kunisch, *Friedrich der Grosse : Der König und seine Zeit*, Munich, Beck, 2012, 624 p.

coopération entre « grands hommes », soucieux de l'intérêt général du système des États en Europe eut raison d'une rivalité pluriséculaire⁹, de l'autre l'idée que la convergence temporaire d'intérêts privés des principaux acteurs¹⁰ aurait permis une parenthèse exceptionnelle, qui s'éteindrait au milieu des années 1720¹¹.

Après la Paix d'Utrecht, la France et la Grande-Bretagne orientèrent leur politique étrangère de concert, plutôt que de s'abandonner à un revanchisme mutuel. La démolition des facilités portuaires et défensives de Dunkerque fut avant tout symbolique, et ne joua qu'un rôle secondaire dans la politique européenne de la France et de la Grande-Bretagne¹². Il est nécessaire de procéder à l'analyse conjointe de la situation générale de l'Europe et de celle de Dunkerque – tout comme fait le mémoire synthétique conservé aux Archives du Ministère des Affaires Étrangères français¹³ – pour voir la triple dimension de la querelle. Elle fut d'abord bilatérale, ensuite fonction de la politique anglaise interne, et, enfin, soumise aux impératifs de la politique européenne. Nous ne suivrons pas les conseils du Premier Ministre anglais Robert Walpole (1676-1745)¹⁴ à son fils, le célèbre poète Horace (1717-1797) : « O ! Do not read history, for that I know must be false !¹⁵ ».

I. La question de Dunkerque lors des négociations d'Utrecht

A. Harley, Bolingbroke et la politique extérieure des tories

⁹ Comte de Baillon, *Lord Walpole à la cour de France*, Paris, Didier, 1868, XXIV + 389 p. ; Guy Chaussinand-Nogaret, *Le Cardinal Dubois, 1656-1723 ou une certaine idée de l'Europe*, Paris, Perrin, 2000, 257 p. ; *Id.*, *Le Cardinal de Fleury : le Richelieu de Louis XV*, Paris, Payot, 2002 ; Paul Vaucher, *Robert Walpole et la politique de Fleury (1731-1742)*, Paris, Plon, 1924, 241 p.

¹⁰ Émile Bourgeois, *La diplomatie secrète au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Collin, 1910-1911, 3 vols. ; Jean Dureng, *Le Duc de Bourbon et l'Angleterre (1723-1726)*, Toulouse, Impr. « du Rapide », 1911, 548 p..

¹¹ Jeremy Black, *The Collapse of the Anglo-French Alliance, 1727-1731*, New York, St Martin's, 1987, XVI + 224 p.

¹² Même les auteurs les plus sceptiques par rapport à la thèse des « trente heureuses » de relations cordiales franco-anglaises, comme Jeremy Black, ne vont pas jusqu'à attribuer les hostilités renouvelées des années 1740 au seul dossier de Dunkerque (Jeremy Black, « Britain's Foreign Alliances in the Eighteenth Century », *Albion XX* (1988), p. 578).

¹³ « Reflexions sur l'Etat present de l'Europe par raport à Dunkerque », Archives du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes (AMAE), Série Mémoires et Documents (M&D), France, 1566, ff. 16r^o-40r^o.

¹⁴ Stuart Pearce, *Sir Robert Walpole: scoundrel, genius and Britain's First Prime Minister*, Londres, J. Cape, 2007, 485 p.

¹⁵ William Coxe, *Memoires of the Life and Administration of Sir Robert Walpole, Earl of Orford*, Londres, T. Caddell, 1798, I, p. 732.

La question de Dunkerque fit débat en Angleterre tout au long des 'trente heureuses' de relations cordiales avec Paris. Tour à tour, whigs et tories plaidèrent pour une application sévère de l'article IX du traité de paix bilatéral conclu à Utrecht le 11 avril 1713¹⁶ :

« Le Roy Très Chrétien fera raser les fortifications de la Ville de Dunkerque¹⁷, combler le Port, ruiner les Ecluses qui servent au nettoyage du Port, le tout à ses dépenses, et dans le terme de cinq mois après la conclusion de la Paix, savoir les ouvrages du coté de la Mer dans l'espace de deux mois, et ceux de la Terre avec lesdites Ecluses dans les trois mois suivants, à condition encore que lesdites fortifications, Ports et Ecluses ne pourront jamais être rétablis. Laquelle démolition toutefois ne commencera qu'après que le RTC aura été mis en possession généralement de tout ce qui doit être cédé équivalent à la susdite Démolition. »

Bolingbroke (1678-1751)¹⁸, ministre des Affaires étrangères (« Secretary of State for the Southern Department », 1710-1724) responsable des négociations secrètes avec la France, devait s'appuyer sur les gains obtenus, comme Gibraltar¹⁹, Dunkerque, Minorque ou le commerce des Esclaves Noirs²⁰. En tant qu'homme politique anglais, il était bien entendu obligé de se montrer ferme. Ce qui ne l'empêcha pas de fuir en France en 1714, la nuit, au sortir d'une pièce de théâtre, avant l'arrivée du nouveau souverain, et de se mettre au service du Prétendant catholique Jacques « III » (1701-1766). Bolingbroke ne retournera en Angleterre qu'en 1726 après un long séjour en France, pour devenir la plaque tournante de l'opposition contre Robert Walpole (1676-1745), entre autres en fondant –avec le dissident whig William Pulteney (1684-1764)²¹– la revue *The Craftsman*, dorénavant organe officiel de l'opposition contre les whigs walpoliens.

Robert Harley (1661-1724)²², qui dirigeait la majorité tory avec Bolingbroke, fut emprisonné dans la Tour de Londres, par la procédure spéciale de l'*impeachment* devant les

¹⁶ Sur la controverse interne en Angleterre : Jens Metzdorf, *Politik – Propaganda – Patronage. Francis Hare und die englische Publizistik im spanischen Erbfolgekrieg*, Mayence, Philipp von Zabern, 2000, XV + 566 p.

¹⁷ AMAE, M&D – France, 1566, « Mémoire sur Dunkerque », 1766, f. 20v^o : 10 bastions en maçonnerie, citadelle avec un dehors considérable, courtines couvertes par des demi-lunes, beaux fossés, chemin couvert, écluse pour inonder la place.

¹⁸ Sheila Biddle, *Bolingbroke and Harley*, Londres, George Allen & Unwin, 1975, XV + 307 p.

¹⁹ José Manuel de Bernardo Ares, « Gibraltar (1704): una encrujada británica entre el Mediterráneo y el Atlántico », in: Friedrich Edelmayer, Virginia León Sanz & José Ignacio Ruiz Rodríguez (eds.), *Hispania-Austria III*, pp. 211-229.

²⁰ Georges Scelle, *Histoire politique de la traite négrière aux Indes de Castille: contrats et traités d'Assiento*, Paris, Larose et Tenin, 1906, 2 vols.; Andrea Weindl, «The Asiento de Negros and International Law», *Journal of the History of International Law* [JHIL] X (2008), n^o. 2, pp. 229-258.

²¹ William Pulteney, comte de Bath, quitte le ministère whig en 1717 (*Whig split*), mais ne fut pas repris par les Walpole en 1721 ; « on ne compte dans la faction opposée à la cour que M. Pultney qui joigne le courage aux grandes qualités que doit avoir un chef de party si l'on en excepte la dissimulation. » (AMAE, CP, Angleterre (suppl.), 8, « Mémoire sur l'Etat actuel de la Grande-Bretagne », f. 247v^o).

²² Edward Stanley Roscoe, *Robert Harley, Earl of Oxford, Prime Minister 1710-1714. A study of politics and letters in the age of Anne*, Londres, Methuen & Co., 1902, XV + 256 p.; Elizabeth Hamilton, *The backstairs dragon: a life of Robert Harley, Earl of Oxford*, Londres, Hamilton, 1969, 308 p.

Lords. Harley aurait mené une négociation « privée, séparée et dangereuse²³ ». Ce faisant, il aurait fait commettre à l'Angleterre une « violation grossière d'une multitude de traités²⁴ ». En dépit de ses propres affirmations, de n'avoir fait que servir la Reine Anne, en offrant à son peuple une paix tant souhaitée et approuvée par aussi bien une majorité tory que whig, le procès politique ne permit pas à Robert Harley de se défendre. Toutefois, les critiques les plus virulents de la diplomatie tory responsable de la sortie de guerre de l'Angleterre, les whigs de Robert Walpole, montrèrent une certaine indulgence par rapport aux tergiversations françaises qui suivirent 1713. Ceci ne s'explique que par une hiérarchie de priorités.

B. Cinquante ans de nuisance maritime: Dunkerque contre l'Angleterre de 1662 à 1712

En 1713, Dunkerque était un obstacle au commerce et à la navigation anglaise depuis des décennies²⁵. En 1662, Louis XIV acquit le port, conquis par Cromwell (1599-1658) sur l'Espagne dans une alliance avec la France²⁶, d'un Charles II (1630-1685) nouvellement installé et nécessaire²⁷, pour 3 millions de livres tournois²⁸. La vente de Dunkerque fut reprochée à Charles II et son principal ministre, le comte de Clarendon (1609-1674). Ce dernier fut accusé de s'être enrichi lors de la transaction. Sa maison londonienne fut qualifiée de « Dunkirk House »²⁹. En 1728, soixante ans après la vente, le révérend Combe publia des extraits de correspondance concernant la transaction, et prévint ses contemporains de ne point répéter l'erreur de Gibraltar. Sous Louis XIV, 25 ans de travaux, de 1665 à 1690, transformèrent la place en un grand port maritime fortifié³⁰, capable d'accueillir des vaisseaux de guerre portant jusqu'à 64 canons. Vauban y employa trente mille travailleurs.

²³ William Cobbett, *The Parliamentary History of England, from the earliest period to the year 1803* [Parliamentary History], Londres, Hansard, 1811, 1 George I 1715, col. 84.

²⁴ *Parliamentary History*, 1 George I 1715, col. 86.

²⁵ Alexandre de Saint-Léger, *La Flandre Maritime et Dunkerque sous la domination française (1659-1789)*, Paris, Tallandier, 1900, 471 p.

²⁶ AMAE, M&D, France, 1566, « Analyse historique et raisonnée de la négociation avec Charles II, Roi d'Angleterre pour l'acquisition de la ville de Dunkerque », ff. 50r°-57r° ; AMAE, M&D, France, 1566, Raymond Le Bon, « Analyse des négociations relatives à l'acquisition de Dunkerque par Louis XIV au Roi d'Angleterre à partir de 1661, jusqu'au mois d'octobre 1662 », ff. 59r°-63r°, f. 63r° : « Les villes de Gand, d'Anvers et de Bruges firent représenter au Roi d'Angleterre, puisqu'il les avait abandonnés ; ils auraient volontiers recourus à la protection du Roi de France, qu'ils espéraient qu'il leur laisserait la liberté du Commerce et privilèges ».

²⁷ Olivier Chaline, *Le règne de Louis XIV*, Paris: Flammarion, 2005, p. 400.

²⁸ John Robert Moore, « Defoe, Steele and the Demolition of Dunkirk », *Huntington Library Quarterly* XIII (1950), n° 3 (mai), pp. 281-282.

²⁹ Clyde L. Grose, « England and Dunkirk », *American Historical Review* XXXIX (1933), n° 1 (octobre), p. 1.

³⁰ « La plus belle place de l'Europe », Louvois à Courtin, 27 avril 1677, cité par Alexandre de Saint-Léger, *op. cit.*, p. 301.

Pendant la Guerre de Neuf Ans (1688-1697), les corsaires de Jean Bart (1650-1702) terrorisèrent la flotte marchande anglaise³¹. L'Angleterre réagit, par des bombardements de Shovell (1694) et Berkeley (1695), mais ces tentatives de siège maritime échouèrent. En dépit de la défaite française de La Hogue, Louis XIV fut en état de contester la domination anglaise de la Manche. Le scénario se répéta lors de la Guerre de Succession d'Espagne, avec Saint-Pol (+ 1705) et François Cornil Bart (1677-1755)³². Suivant les chiffres d'un mémoire de 1766 conservé aux *Archives Diplomatiques*³³, 1614 vaisseaux anglais représentant une valeur de trente millions et demi de livres tournaïses (1,334 millions de livres sterling) furent pris par les corsaires dunkerquois.

Malgré son intérêt stratégique, Dunkerque ne tomba pas aux mains des armées coalisées en Flandre pendant la guerre de Succession d'Espagne. En 1706-1707, Vauban fit creuser des camps retranchés pour l'hiver après la perte de la majeure partie du Brabant et de la Flandre³⁴. En 1708, après de la prise de Gand et Bruges par l'armée du duc de Vendôme, le canal Bruges-Dunkerque fut utilisé pour bloquer Ostende, port de ravitaillement de l'armée du duc de Marlborough pendant le siège de Lille³⁵. Or, pendant les pourparlers hivernaux, les alliés exigèrent la destruction du port, voir la cession de la ville³⁶. Une descente armée à Dunkerque fut souvent envisagée³⁷, et la destruction des installations portuaires figurait dans les articles préliminaires de paix conclus entre Louis XIV et la Reine Anne en octobre 1711³⁸.

³¹ Sur l'acceptation de cette pratique, qui ne disparaîtrait que vers la moitié du XVIII^e siècle, voir Erik Schnakenbourg, *Entre la guerre et la paix : neutralité et relations internationales, XVII^e-XVIII^e siècles*, Rennes, PUR, 2013, pp. 255-258.

³² John Selwyn Bromley, « The French privateering war, 1702-1713 », in: Henry Esmond Bell & Richard Laurence Ollard (dir.), *Historical Essays presented to D. Ogg*, Londres, Black, 1963, pp. 203-231; Patrick Villiers, *Les corsaires du littoral: Dunkerque, Calais, Boulogne, de Philippe II à Louis XIV : 1568-1713. De la guerre de 80 ans à la guerre de Succession d'Espagne*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2000, 358 p.

³³ AMAE, M&D, France, 1566, « Mémoire sur Dunkerque », ff. 16r^o-40r^o.

³⁴ Service Historique de l'Armée de Terre, A¹, 2017, Chamillart (secrétaire d'État de la guerre) à Vauban, Paris, 5 janvier 1707, n^o 13. Anne Blanchard, *Vauban*, Paris, Fayard, 1996, p. 289. Le 29 février 1707, Vauban périt en Flandre Maritime (Marquis de Dangeau, *Journal*, Paris, Didot, 1857, vol. XI (1706-1707), pp. 330-331.

³⁵ Frederik Dhondt, *Op Zoek naar Glorie in Vlaanderen. De Zonnekoning en de Spaanse Successie, 1707-1708*, Kortrijk, UGA, 2012, p. 255.

³⁶ Alexandre de Saint-Léger, *op. cit.*, pp. 305-306. Frederik Dhondt, *Op Zoek naar Glorie...*, *op. cit.*, p. 330.

³⁷ AMAE, CP, Angleterre, 225, f. 29r^o, messages de Londres, 6 juillet 1708: « on veus (veut ?) nous faire croire icy que nous allons assieger dunkerque par mer et par terre... ce qui en même temps vengerait la G.B. de l'invasion que la France avoit méditée sur l'Ecosse. » Frederik Dhondt, *Op Zoek naar Glorie...*, *op. cit.*, p. 388.

³⁸ Préliminaires de Paix conclus entre Louis XIV et Anne de Grande-Bretagne, Londres, 8 octobre 1711, Article VI (AMAE, Base des Traités ; <http://www.diplomatie.gouv.fr/traites/affiche traite.do?accord=TRA17110002>).

Dès le cessez-le-feu bilatéral franco-anglais du 4 juin 1712³⁹, Dunkerque fut remise aux mains des Anglais (19 juillet 1712).

Dunkerque tomba donc en proie aux Anglais, non seulement à cause de la menace objective et quantifiable des corsaires, mais également parce que le port avait été choisi comme base de départ des expéditions contre le régime protestant établi en 1688. Pendant la Guerre de Neuf Ans (1696), en 1708 (avec l'escadre du chevalier de Forbin (1656-1733⁴⁰)), en pleine guerre de Succession d'Espagne, et encore en 1716, le soutien français au prétendants Stuart catholiques se transforma en expédition physique dirigée contre le gouvernement et les institutions mêmes de l'Angleterre et -après 1707- de la Grande-Bretagne.

C. La destruction de l'œuvre de Vauban (1712-1714)

Pour remédier à ces deux griefs, la reine Anne exigea dès le début des négociations bilatérales franco-anglaises, que les installations portuaires et militaires de Dunkerque fussent détruites. William Bromley (1663-1732), dans ses instructions à l'ambassadeur Matthew Prior (1664-1721) mit la destruction au même niveau que les renonciations de Philippe V (1683-1746)⁴¹ ! L'article IX du Traité bilatéral était sans appel. La France dut, dans les plus brefs délais, évacuer la garnison de la place et admettre des commissaires anglais, qui, à la tête de huit bataillons et d'une compagnie de mineurs français, détruisirent les fortifications du 7 octobre 1713 au 6 août 1714, et coupèrent la communication entre la Mer du Nord et les fleuves intérieurs. Le colonel John Armstrong (1674-1742), maréchal des camps et logis et ancien compagnon de route du duc de Marlborough⁴², fut désigné pour surveiller les travaux, avec son homologue Clayton. Paraphrasant Richard Steele (1672-1729⁴³), en détruisant

³⁹ Texte: *CUD VIII/1*, nr. CXXXIV, p. 308 (préambule).

⁴⁰ Frederik Dhondt, *Op zoek naar Glorie...*, *op. cit.*, pp. 172-173 et 384-390.

⁴¹ « there is nothing which the King and the Nation more expect to be strictly and justly performed as an essential Article of the Peace; it being as necessary to the Trade and Commerce of Britain that there should be no Harbour at Dunkirke as the Renunciations are to the Tranquility of Europe » (Leopold George Wickham Legg (dir.), *British Diplomatic Instructions, 1689-1789*, Londres, RHS, 1925, tome 2: France, 1689-1721, p. 76). Sur Philippe V: Alfred Baudrillart, *Philippe V et la cour de France. d'après des documents inédits tirés des archives espagnoles de Simancas et d'Alcala de Hénarès et des Archives du Ministère des affaires étrangères à Paris*, Paris, Didot, 1890, 5 vols ; Lucien Bély (dir.), *La présence des Bourbons en Europe*, Paris, PUF, 2003, VI + 388 p. ; Catherine Desos, *Les Français de Philippe V : un modèle nouveau pour gouverner l'Espagne, 1700-1724*, Paris, PUF, 2009 ; Henry Kamen, *Philip V of Spain, the King who reigned twice*, New Haven (Conn.), Yale UP, 2001, VIII + 277 p. ; Jean-François Labourdette, *Philippe V, réformateur de l'Espagne*, Paris, Socré Editions, 2001, 610 p.

⁴² David Chandler, *The Art of Warfare in the Age of Marlborough*, London, Batsford, 1976.

⁴³ Auteur whig, member du Kit Cat Club. Cf. Calhoun Winton, « Steele, Sir Richard (*bap.* 1672-d. 1729) », *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford UP, 2004, édition en ligne (<http://www.oxforddnb.com/view/article/26347>, dernier accès 18 avril 2014).

Dunkerque, l'Angleterre éloigna la France des centaines de kilomètres⁴⁴ et mit en sécurité sept neuvièmes de son commerce par la Manche⁴⁵. Les whigs, cependant, se montrèrent très mécontents de voir la promesse de destruction de Dunkerque comme la seule concession à faire par Louis XIV⁴⁶.

II. Les traités de garantie franco-anglais de 1716 et 1717

A. La communauté d'intérêt entre le Régent et Georges I^{er}

La seule signature formelle des plénipotentiaires de Louis XIV sous le Traité d'Utrecht ne suffit pas à mettre en veilleuse les positions maritimes de la France qui faisaient partie d'une constellation diplomatique plus vaste. Le traité d'Utrecht laissa bien des questions ouvertes en Europe. Entre autres, la conclusion d'un traité de paix définitif entre Habsbourgs d'Autriche et Bourbons d'Espagne. Dans ce cadre, la France et la Grande-Bretagne disposaient d'un atout stratégique: à défaut d'accord bilatéral et direct entre les antagonistes, la médiation leur revenait tout naturellement.

Cependant, il fallut attendre la mort de Louis XIV le 1^{er} septembre 1715 pour que ce scénario se transformât en réalité politique. En Angleterre l'installation d'un souverain protestant et allemand, Georges I^{er} (1660-1727)⁴⁷, nécessita l'appui des autres puissances européennes. Encore à la fin de 1715, une expédition jacobite partit de Dunkerque, en France. L'échec patent de la révolution de l'année 1715 ("Fifteen Rising") et le départ du Prétendant pour la Lorraine ne fit pas pour autant disparaître le dossier jacobite. En France, le nouveau régime de la Régence connut le même besoin de légitimité que celui de Georges I^{er} outre-Manche. Philippe d'Orléans (1674-1723) fut désigné comme Régent dans la lecture par le Parlement du testament du Roi Soleil. Néanmoins, la survie de Louis XV (1710-1774), âgé de 5 ans, unique descendant direct de Louis XIV, n'était pas garantie. Sa disparition prématurée augmenterait d'autant les chances de Philippe V d'Espagne, oncle du roi-enfant. Philippe avait bien renoncé à ses droits sur le trône de France sous la pression anglaise. Cependant, le droit public français, élaboré en une série de fictions par le Parlement de Paris, prescrivait la

⁴⁴ Richard Steele, *The Importance of Dunkirk Considered*, Londres, s.n., 1719, p. 11.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 20.

⁴⁶ John Robert Moore, *op. cit.*, p. 289. Au regard de la correspondance diplomatique française, les critiques ne furent pas infondées: « On a presentement bien d'autres choses à faire icy que d'approfondir les plaintes vetilleuses de M^{tes} les Commres d'ang^{rs} a Dunkerque [...] Pour l'affaire de Mardyck, elle s'accomodera facilement. » (AMAE, CP, Angleterre, 252, d'Iberville (ambassadeur de Louis XIV à Londres, à Torcy, Londres, 13 août 1714, f. 109r^o).

⁴⁷ Ragnhild Hatton, *George I*, New Haven, Yale UP, 2001 [1971], 416 p.

maxime de l'indisponibilité de la couronne royale. Exclure Philippe V, petit-fils de France, et toute sa descendance, constituait une atteinte aux lois fondamentales⁴⁸.

Philippe d'Orléans, cousin de Louis XIV, avait donc tout intérêt à écarter peut-être un Régent plus probable, l'oncle de Louis XV. Ainsi, Philippe d'Orléans instaura-t-il un gouvernement par conseils, afin de satisfaire tous les partis à la cour⁴⁹. Notamment celui des anciens ministres de Louis XIV, qui comptaient sur un axe franco-espagnol pour remettre la France au premier plan en Europe. Orléans ne pouvait écarter Philippe V qu'en s'alliant à un partenaire également nécessaire.

B. Le sort du canal de Mardick et la réconciliation franco-anglaise (1714-1717)

La conclusion du traité bilatéral de garantie entre la France et la Grande-Bretagne, le 28 novembre 1716 à Herrenhausen en Hanovre⁵⁰, signé par l'abbé Guillaume Dubois, envoyé secret du Régent (1656-1723) et James Stanhope, secrétaire d'État au département du Nord (1673-1721⁵¹), fut d'une importance capitale. Ayant établi une hiérarchie entre la garantie de sa propre position et les querelles bilatérales, Philippe d'Orléans accepta d'écarter le Prétendant Stuart au-delà des Alpes et... d'exécuter les clauses d'Utrecht concernant Dunkerque. En effet, l'ambassadeur français à Londres, François de la Bode d'Iberville (1653-1723), avait souscrit aux demandes formulées par Charles Townshend (1674-1738) et Paul Methuen (1672-1757), secrétaires d'État pour les départements du Nord et du Sud, le 19 septembre⁵². Le 4 janvier 1717, cet engagement fut répété dans l'article IV de la Triple Alliance, liant également les États-Généraux des Provinces-Unies⁵³.

⁴⁸ Sur cette controverse: Alfred Baudrillart, "Examen des droits des Philippe V et de ses descendants au trône de France, en dehors des renonciations d'Utrecht", *Revue d'Histoire Diplomatique* [RHD] III (1889), pp. 161-191 & 354-384; Sixte de Bourbon-Parme, *Le traité d'Utrecht et les lois fondamentales du royaume*, Paris, Champion, 1998 [1914], 263 p.; Frederik Dhondt, "From Contract to Treaty. The Legal Transformation of the Spanish Succession (1659-1715)", *JHIL* XIII (2011), n° 2, pp. 347-374; Charles Giraud, *Le Traité d'Utrecht*, Paris, Communication & tradition, 1997 [1847], 146 p.; Chantall Grell, "Philippe, prince français ou roi d'Espagne: le débat sur les renonciations", in: Antonio Alvarez-Ossorio, Bernardo J. García García & Virginia León Sanz (dir.), *La Pérdida de Europa. La Guerra de Sucesión por la Monarquía de España*, Madrid, Carlos de Amberes, 2007, pp. 673-692.

⁴⁹ Alexandre Dupilet, *La Régence absolue. Philippe d'Orléans et la polysynodie*, Seyssel, Champ Vallon, 2011, 436 p.; Jean-Christian Petitfils, *Le Régent*, Paris, Puriel, 2013, 22^e éd., 984 p.

⁵⁰ Traité entre Louis XV et Georges I^{er}, Hanovre, 28 novembre 1716 ; à consulter en ligne sur la *Base des Traités* du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes ; <http://www.diplomatie.gouv.fr/traites/affiche traite.do?accord=TRA17160001>, dernier accès 16 avril 2014.

⁵¹ Basil Williams, *Stanhope. A Study in eighteenth-century war and diplomacy*, Oxford, Clarendon Press, 1932, XV + 478 p.

⁵² Ceci en dépit de tentatives issues des amis du Régent à obtenir des concessions par rapport au Traité d'Utrecht, ex. Canillac, qui était en possession du lac de la Moëre près de Mardick, et espérait obtenir moyen de le dessécher (Emile Bourgeois, *op. cit.*, I, p. 130). d'Iberville lui-même, diplomate de l'Ancienne Cour (celle de Louis XIV), négocia âprement au début (Alexandre de Saint-Léger, *op. cit.*, p. 315), risquant l'échec de la négociation –et donc de la carrière de l'abbé Dubois, en pourparlers avec James Stanhope à Hanovre au même

Claude Le Blanc (1669-1728⁵⁴), intendant dans le Nord, avait dès 1714 suggéré de laisser écouler les eaux de Dunkerque à l'ouest, par Mardick⁵⁵, par crainte d'inondations et de problèmes sanitaires. Une suggestion anglaise, de procéder par Nieuport et donc par la souveraineté de l'empereur, fut ignorée. En d'autres mots, la France contourna physiquement l'interdiction formelle de 1713, en creusant ailleurs. Au printemps 1714, Louis XIV réserva 6 millions de livres tournois au canal de Dunkerque à Mardick : dans un périmètre de deux lieues, aucune construction navale ne fut admise⁵⁶. Le 14 août 1714, les troupes anglaises laissèrent le contrôle de Dunkerque aux Français, tout au début du règne de Georges I^{er}, qui avait succédé à la Reine Anne, morte sans enfant. Dix jours plus tard, les travaux du port de Mardick commencèrent⁵⁷. Cependant, deux ans plus tard, la situation était redevenue favorable aux Anglais. Le calcul du Régent était simple. L'envoi de Dubois à Hanovre sous-entendait l'abandon de Mardick. Agir autrement, forcerait la France à reprendre la guerre avec l'Angleterre, ce qui entendait la création d'un port militaire à Mardick, chiffré à 134 millions de livres tournois⁵⁸. Lors de la remise à la France en août 1714, l'ambassadeur d'Iberville pouvait encore qualifier les plaintes des Anglais de « velleuses » (sic). Cependant, si les habitants pouvaient célébrer l'inauguration du nouveau port et du canal de Mardick, le 26 février 1715, la conclusion de l'accord entre Dubois et Stanhope menaça à nouveau le projet. Fin 1716, le grand passage de l'écluse (large de 44 pieds) de Mardick, ainsi que les jetées⁵⁹ et

moment. Ce dernier sentait combien la position de Dubois était encore fragile, et tenta d'obtenir plus que le simple respect des dispositions de 1713 : « Rappelez-vous, disait-il avec hauteur, que lorsque les Français eurent pris Dunkerque en 1658, le cardinal Mazarin donna cette place fortifiée à Cromwell pour obtenir son amitié. Dans un temps où votre Régent a besoin de nous, souffrez que je vous dise qu'il fait trop de façons pour un simple canal. » (AMAE, CP, Angleterre, 277, Guillaume Dubois au Régent, Hanovre, 22 août 1716, f. 250r°, cité chez Charles-Louis de Sevelinges (éd.), *Mémoires secrets et correspondance inédite du cardinal Dubois*, Paris, Pillet, 1815, I, p. 214). Dubois attribua la destruction des jetées du canal de Mardick à l'intercession de l'ambassadeur d'Iberville en faveur de Canillac, l'accusant d'être à l'origine de la perte du commerce dunkerquois (Émile Bourgeois, *op. cit.*, I, p. 133).

⁵³ Traité d'alliance entre Louis XV, Georges I^{er} et les États-Généraux, La Haye, 4 janvier 1717, *CUD VIII/1*, nr. CLXXXVI, pp. 484-488 ; AMAE, CP, Angleterre (suppl.), 8, James Waldegrave à André-Hercule cardinal de Fleury, Fontainebleau, 29 septembre 1732, f. 281v°.

⁵⁴ Claude C. Sturgill, *Claude Le Blanc : civil servant of the king*, Gainesville (Fl.), UP of Florida, 1975, V + 202 p.

⁵⁵ Alexandre de Saint-Léger, *op. cit.*, p. 322 cite l'exemple de Maurepas, demandant aux ingénieurs français en mai 1730, dans l'exécution des travaux qui suivirent la crise de février, de ne pas toucher à l'écluse de Furnes.

⁵⁶ Armin Reese, *Europäische Hegemonie und France d'outre-mer. Koloniale Fragen in der französischen Aussenpolitik 1700-1763*, Stuttgart, Steiner, 1988, p. 66.

⁵⁷ Raymond De Bertrand, *Histoire de Mardick et de la Flandre maritime*, p. 302, attribue l'usage du français, plutôt que le flamand, à Mardick, à l'influence des militaires stationnés à Dunkerque, entre 1718 et 1725.

⁵⁸ AMAE, CP, Angleterre, 227, « Mémoire du Roy pour servir d'instruction au Sr abbé Dubois allant à Hanovre », Paris, 9 août 1716, ff. 156r°-174r° et Émile Bourgeois, *op. cit.*, I, p. 112.

⁵⁹ Dunkerque reçut trois canaux, construits sous Louis XIII: le canal des Moères (1620), le canal de Dunkerque à Bergues (1634) et celui de Furnes (1638) et un sous Louis XIV: le canal de l'Aa à Dunkerque, en passant par Bourbourg. Le canal de Dunkerque à Mardick s'ajouta aux quatre autres (Alexandre de Saint-Léger,

fascinages le long du canal creusé de Mardick à Dunkerque furent condamné à disparaître, réduisant la largeur maximale à 15 pieds. Fin 1717, les travaux de démolition prirent fin.

C. *Extension et continuation du système de Stanhope et Dubois (1716-1731)*

Si les volontés réciproques étaient conformes pour la garantie de la succession, elles ne le furent pas tout à fait pour l'avenir de la place côtière ou encore les rivalités d'outre-mer. Les questions coloniales et continentales pourraient se concevoir sous l'angle de deux courbes s'entrecroisant: la conservation du consensus d'Utrecht importe dans les années 1710, entre autres par le lien établi avec la Guerre du Nord en Scandinavie, où les intérêts allemands de Georges I^{er} étaient en jeu. Le rappel du dossier de Dunkerque est avant tout une affaire de politique interne pour le gouvernement anglais, assailli par les tories, et, sous Robert Walpole (1721-1742), par les whigs dissidents.

Les affaires européennes mirent le couple franco-anglais en action. L'Espagne, mécontente d'avoir perdu ses territoires en Italie et aux Pays-Bas Méridionaux⁶⁰, revint à la charge lors de l'invasion de la Sicile et de la Sardaigne en 1717-1718. L'intervention couplée de la flotte anglaise et de l'armée de terre française repoussa les ambitions de Philippe V, qui fut contraint, en février 1720, d'adhérer au Traité de la Quadruple Alliance, conclu par les médiateurs avec Charles VI (1685-1740⁶¹) en août 1718. La France et l'Angleterre, cependant, n'imposèrent pas de sanctions au roi d'Espagne, pourtant l'agresseur par ses invasions italiennes. Ce fut au contraire l'empereur, la partie lésée, qui dut accepter des concessions. Les fils issus du mariage entre Philippe V et la princesse italienne Elisabeth Farnèse (1692-1766), furent imposés comme successeurs aux fiefs italiens de Parme, Plaisance et Toscane. Les années suivantes montrèrent une direction franco-anglaise des affaires. Réconciliés avec Philippe V, auquel on promit l'installation effective de ses fils en Italie, les représentants de Georges I^{er} et Louis XV isolèrent leurs homologues impériaux au Congrès de Cambrai de

op. cit., p. 295). Les habitants s'opposèrent à l'élargissement du second canal, reliant Bergues et Dunkerque, par crainte de perdre les droits dont Bergues avait réussi à se faire exempter en obtenant le droit de libre navigation en mer (*Ibid.*, p. 296). Notons que la France n'acquiert la châtellenie de Furnes qu'à la Paix de Nimègue (10 août 1678). Jusqu'à la guerre de Succession d'Espagne, Dunkerque pouvait compter sur cet arrière-pays, que Louis XIV céda lors de la Paix d'Utrecht (art. XII, Traité de Paix entre Louis XIV et les États-Généraux des Provinces-Unies, Utrecht, 11 avril 1713, *CUD*, VIII/1, nr. CLVI, p. 368 et de Rastatt (art. XII, Traité de paix entre Charles VI et Louis XIV, Rastatt, 6 mars 1714, *CUD*, VIII/1, nr. CLXX, p. 418).

⁶⁰ Klaas Van Gelder, *Tien jaar Trial-and-Error ? De opbouw van het Oostenrijks bewind in de Zuidelijke Nederlanden (1716-1725)*, thèse de doctorat en histoire, Université de Gand, 2012, XX + 460 p.

⁶¹ Bernd Rill, *Karl VI. Habsburg als barocke Grossmacht*, Graz: Styria Verlag, 1992, 359 p.; Virginia León Sanz, *Carlos VI. El Emperador que no pudo ser Rey de España*, Madrid: Aguilar, 2003, 421 p.

1722 à 1725⁶². L'Europe fut frappée de surprise quand l'aventurier hollandais Johan Willem van Ripperda (1682-1737⁶³) réussit à mener les concurrents Philippe V et Charles VI à l'accord improbable au printemps 1725⁶⁴. Les traités de Vienne (30 avril et 1^{er} mai 1725) ne constituèrent cependant une réconciliation ni authentique ni définitive: l'antagonisme austro-espagnol reprit le devant de la scène jusqu'en 1731.

III. Les années 1730 : incidents mis en sourdine

A. Février 1730 : Fleury sauve Walpole à la tribune de Westminster

En 1730, Bolingbroke, ancien négociateur d'Utrecht, se joignit les attaques de son pupille tory Wyndham (1687-1740)⁶⁵ aux Communes contre Robert Walpole, en publiant un pamphlet sur l'attitude des diplomates anglais, notamment celle d'Horace Walpole (1678-1757), frère cadet du Premier Ministre et « dictionnaire ambulant des traités européens ». Bolingbroke jouissait de sa liberté retrouvée. Sous le pseudonyme d' « Oldcastle », il ridiculisa Robert Walpole dans ses *Remarks on the History of England*⁶⁶. Le pamphlet *The Case of Dunkirk faithfully stated and impartially considered*⁶⁷ fit état de la capacité de Dunkerque à accueillir de soixante à quatre-vingt vaisseaux, voire même jusqu'à cent cinquante ! Les jetées détruites en 1714 reconstruites, l'écluse de Furnes rétablie, Dunkerque serait redevenue la menace d'antan. Bolingbroke accusa les Walpole d'avoir délaissé les promesses obtenues par le ministère tory, que le port de Dunkerque serait comblé et donc fermé aux fins aussi bien militaires que civiles. Laisser le port commercial intact reviendrait à laisser subsister *The* « Terror of the British Nation » ! La France, non contente de remettre Dunkerque en état, utilisait en outre le canal de Mardick. Dans les termes de Bolingbroke: « Instead of not executing one Treaty full, they have publickly violated two ! »

Tout en évitant d'engager la confrontation militaire avec la France, comme ce fut le cas avant, l'ancien ministre tory reprocha au gouvernement de Walpole une faiblesse évidente face aux tentatives feutrées de la France qui sapaient progressivement les fondements de la

⁶² Frederik Dhondt, « La culture juridique pratique au congrès de Cambrai (1722-1725) », *RHD* CXXVII (2013), n° 3, pp. 271-292.

⁶³ Sytze Van der Veen, *Spaanse Groninger in Marokko: de levens van Johan Willem van Ripperda (1682-1737)*, Amsterdam: Bert Bakker, 2007, 676 p.

⁶⁴ Frederik Dhondt, « Law on the Diplomatic Stage: the 1725 Ripperda Treaty », in: Viktoria Draganova et al. (eds.), *Die Inszenierung des Rechts – Law on Stage*, München, Martin Meidenbauer, 2011, pp. 303-324.

⁶⁵ Sir William Wyndham, disciple de Bolingbroke, e.g. *Parliamentary History* 6 George II 1733, col. 1267: « Sir William Wyndham said, That he was surprized to hear it so much as mentioned as a port; That it was against the honour of the English nation to acknowledge it as such, or to admit that it should ever be made use of as such ».

⁶⁶ Paul Vaucher, *op. cit.*, p. 52.

⁶⁷ Henry St John Viscount Bolingbroke; *The Case of Dunkirk faithfully stated and impartially considered*, London, Moore, 1730, 51 p.

puissance anglaise. Bolingbroke accusa plus particulièrement Horace Walpole de ne pas avoir pris au sérieux les mises en garde du pensionnaire hollandais Slingelandt. A l'époque, la relation anglo-hollandaise était bien meilleure que dans les années 1710, quand la Grande Bretagne abandonna à la fois la République pour conclure avec la France, et que les Régents rechignaient (devant l'entrée proposée) d'entrer dans la Quadruple Alliance.

Le 11 février 1730 [Vieux Style], la Chambre des Communes adressa une demande d'enquête au gouvernement au sujet de Dunkerque⁶⁸. La crise avorta le 27 du même mois⁶⁹, quand Walpole obtint une victoire de 270 voix contre 149. Robert Walpole et le duc de Newcastle surent démontrer la bonne volonté du cardinal de Fleury d'exécuter des travaux de démolition pour le canal supplémentaire allant de Dunkerque à Furnes. Le colonel Armstrong apparut devant les Communes pour s'expliquer sur les travaux français⁷⁰. Aussi bien pour la majorité whig que pour les tories, les bonnes relations bilatérales étaient préférables à un retour en arrière, au temps de Louis XIV, quand les ressources de la puissance française étaient bien plus considérables⁷¹. D'autant plus que, si les Walpole avaient beaucoup d'ennemis, il n'y en

⁶⁸ Jeremy Black, *Parliament and Foreign Policy in the Eighteenth Century*, Cambridge, Cambridge UP, 2004, pp. 57-59; *Parliamentary History* 3 George II 1730, col. 798: « The Commons resolved, "That an humble Address be presented to his Majesty, that he will be graciously pleased to give directions, that the orders, instructions, reports and all proceedings had in regard to the Port and Harbour of Dunkirk, since the demolition thereof, be laid before this House. [...] [799] This absurd motion was made upon the information and at the instigation of lord Bolingbroke, an inveterate enemy to the minister, who pretended that he could bring evidence of the flourishing state of the fortifications of the harbor of Dunkirk. But having trusted the management of the affair to a person, who had served him in the capacity of a secretary [Brinsden ?], without any abilities but those of the bacchanalian kind, this important discovery came to nothing; and the motion, so far from being detrimental to the minister, produced a resolution in his favour. » Une affirmation opposée à celle que l'on trouve chez Black, *Ibid.*, p.199: « William Wyndham said he had witnesses ready, 'there was a great Cry in the House call 'em in call 'em in'. »

⁶⁹ *Parliamentary History* 3 George II 1730, col. 799: « The Commons resolved, that an humble Address be presented to his Majesty, to return him the Thanks of this House, for his Majesty's early care and attention for the interest of this nation, in causing proper application to be made to the court of France, not only for putting a stop to the Works carrying on, but for demolishing such as had been made by the inhabitants at Dunkirk, for repairing the port and channel there; and to express our satisfaction in the good effects, which his Majesty's instances have had, by obtaining express orders from the most Christian king, for causing to be destroyed all the Works that may have been erected at Dunkirk, contrary to the Treaties of Utrecht and the Hague, and our reliance upon their being faithfully executed; and further to declare our satisfaction in the firm and mutual fidelity which so happily subsist, and are so strictly preserved, between the two crowns. » Voir également Graham C. Gibbs, « Parliament and Foreign Policy in the Age of Stanhope and Walpole », *English Historical Review* [EHR] LXXVII (1962), n°. 302 (janvier), pp. 33-34.

⁷⁰ Basil Williams, « The Foreign Policy of England under Walpole (continued) », *EHR* XVI (1901), n°. 63 (juillet), p. 449.

⁷¹ « Les Anglois ne négligeront cependant pas les occasions d'essayer sérieusement s'ils ne pourroient pas se réconcilier avec S.M. Ils savent bien que, quelques mesures qu'ils prennent sur les affaires générales de l'Europe, le principal degré de solidité y manque, dès que le Roy n'y concourre pas ou que ces mesures sont prises sur un fondement et des principes désagréables à Sa Majesté. » (AMAE, CP, Angleterre, 374, Antoine Pecquet, « Mémoire pour servir d'instruction au sieur de Chavigny allant de la part du Roy en Angleterre », Versailles, 16 décembre 1731, f. 195r°).

avait que peu de puissants⁷². Le ministère de Walpole survécut à toutes les crises : la majorité ne fut pas délogée lors des élections à la Chambre des Communes de 1734 (330 whigs contre 145 tories et 83 whigs dissidents). Le *Craftsman* dénonça en vain la corruption à tout-va du Premier Ministre⁷³. En 1735, Bolingbroke, ami de Voltaire et de Madame de Tencin⁷⁴, visiteur du Club de l'Entresol⁷⁵, quitta à nouveau l'Angleterre pour regagner la France⁷⁶.

B. *Plaintes et commissions : une renaissance en sourdine du port de Dunkerque*

Les commissaires anglais surveillaient Dunkerque. Armstrong revint en 1728, échangeant des rapports avec ses homologues français. En octobre 1730, Georges II (1683-1760) nomma le colonel Thomas Lascelles (1669-1751), qui était déjà en poste de 1718 à 1725, de la conclusion du Traité de la Triple Alliance (1717) à La Ligue de Hanovre (1725). Dans son pamphlet, Bolingbroke suggéra que l'arrêt du premier mandat de Lascelles était lié à la conclusion de ce dernier traité entre la France, la Grande-Bretagne, le Hanovre et la Prusse. En réalité, Horace Walpole continua d'insister sur l'incapacité permanente de Dunkerque, mais non sans transmettre simultanément le message du duc de Newcastle⁷⁷ que la Grande-Bretagne ne ferait pas obstacle à des reconstructions limitées et commerciales. Tout comme le commissaire, qui ne s'opposa pas à un accès indirect des habitants de Dunkerque à la mer⁷⁸.

Dans l'optique anglaise, le canal servait à recréer un grand port capable d'accueillir les grands vaisseaux. Pour les Français, il garantissait la viabilité sanitaire de Dunkerque, en permettant l'écoulement des eaux. En effet, depuis 1718, les habitants de la ville avaient

⁷² Instructions de Chavigny, *op. cit.*, citées par Vaucher, *op. cit.*, p. 61.

⁷³ AMAE, CP, Angleterre (suppl.), 8, « Mémoire sur l'Etat actuel de la Grande-Bretagne », f. 247v° : « il passe pour entendre parfaitement les procédés parlementaires, l'intérieur du Royaume et tous les tours et détours qu'une finesse intéressée peut mettre en usage pour se conserver des créatures, diriger les compagnies, disposer des élections et amasser [sic] de l'argent. Aussi hardi qu'il est rusé, il ne néglige pas dans l'occasion des coups qu'on pourroit appeler effrontés parce que la fourberie s'en découvre d'abord après l'exécution, mais dont il soutient audacieusement les reproches dédomagé par les avantages qu'il a retirés d'avance [...] Le chevalier walpole est plus haï et envié qu'il n'est aimé, même de ceux qui suivent son parti, et que son frère, ses fils et son gendre sont si méprisés qu'ils ne peuvent ni l'empêcher de tomber, ni le relever s'il étoit tombé. » Walpole s'enrichit tellement que sa collection de tableaux contenait des Van Dyck, Rembrandt, Rubens, Veronese, Poussin, Da Vinci ou encore Rafael. Les œuvres furent acquises par Catherine II de Russie après sa mort, en 1779.

⁷⁴ Gabriel Bonno, « La culture et la civilisation britanniques devant l'opinion française de la Paix d'Utrecht aux *Lettres Philosophiques* », *Transactions of the American Philosophical Society*, New Series, XXXVIII (1948), n° 1, pp. 7-9.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 44.

⁷⁶ Rex A. Barrell, *Bolingbroke and France*, Boston, University Press of America, 1988, VIII + 143 p.; Vaucher, *op. cit.*, p. 65 ; Kenneth Woodbrige, « Bolingbroke's Château of La Source », *Garden History* IV (1976), n° 3, pp. 50-64.

⁷⁷ AMAE, CP, Angleterre (suppl.), 8, « un galant homme, dont les qualités sont médiocres », Mémoire sur l'Etat actuel de la Grande-Bretagne », f. 247v°.

⁷⁸ R. H. Vetch, « Lascelles, Thomas (1669-1751) », *Oxford Dictionary of National Biography* (<http://www.oxforddnb.com/view/article/16080>, dernier accès 26 novembre 2013).

détruit le batardeau empêchant l'eau de couler dans le Canal de Furnes, ce qui rendait la situation très insalubre. Les Dunkerquois se plainquirent du mauvais air qu'ils devaient respirer. Une situation prévue par le commissaire Armstrong en 1714, mais qui fut jugée inévitable: laisser le canal de Furnes ou celui de Mardick ouvert, permit la réouverture à terme du port militaire⁷⁹. En 1718, les observateurs anglais virent Dunkerque comme « un Port retabli, et remis en Etat de commercer [...] une infraction manifeste du 9^{me} article du Traité d'Utrecht⁸⁰ ».

La navigation poissonnière reprit fin 1720, les vaisseaux commerciaux fréquentèrent à nouveau le port de Dunkerque en 1729. L'administration française lisait l'acquiescement anglais dans l'absence de mémoires exigeant la reconstruction d'un batardeau en face de la mer, rompu fin 1720⁸¹. La barrière en question fut détruite lors de marées extraordinaires causées par la tempête du 30 décembre, libérant ainsi la pêche⁸². Les vaisseaux commerciaux, quant à eux, revinrent quand la vanne de Kesteloot⁸³, destinée à l'écoulement des eaux, fut soulagée par le déplacement d'un moulin à eau, qu'elle était destinée à alimenter. Lors de la visite du commissaire Lascelles, celui-ci était étonné de constater que les habitants, loin de s'abstenir de reconstruire les jetées détruites en 1717, avaient élevé une digue en pierre, longue de neuf cent toises, deux ou trois pieds au-delà de l'estran. Les quais en ville furent réparés en charpente et en maçonnerie.

La France n'exécuta pas ce qu'elle avait promis, sans buter sur des réactions plus fermes des Anglais⁸⁴. Fleury et son ministre Germain-Louis Chauvelin (1685-1762)⁸⁵, secrétaire d'État

⁷⁹ En 1736, Mardick, par la suppression de son baillage, fut réunie à Dunkerque, la fin de ses propres institutions (*Ibid.*, p. 310).

⁸⁰ AMAE, CP, Angleterre (suppl.), 8, James Waldegrave à André-Hercule cardinal de Fleury, Fontainebleau, 29 septembre 1732, f. 280v^o.

⁸¹ Sur proposition de Fleury, trois commissaires visitèrent les installations de Dunkerque : Armstrong (Angleterre), Ricouart (France) et Constrom (États-Généraux). Dans son rapport, Armstrong demanda la destruction des jetées, puis émit des doutes sur l'utilité de cette démarche, comptant sur le manque de fortifications qui pourraient protéger le port par temps de guerre, cf. Alexandre de Saint-Léger, *op. cit.*, pp. 319-320.

⁸² Raymond De Bertrand, *op. cit.*, p. 314 ; Alexandre de Saint-Léger, *op. cit.*, pp. 318-319 nuance les effets bénéfiques de la tempête : au début, les destructions ne causèrent que l'ensablement du port, laissant libre que le canal de Furnes. Selon Saint-Léger, les habitants de Dunkerque, afin de détourner l'attention du commissaire anglais Lascelles, attribuèrent le rétablissement de leur navigation à une cause naturelle, la tempête, alors que des chasses d'eau pratiquées à la vanne de Kesteloot (cf. note suivante).

⁸³ Il s'agit d'une écluse, mise en place en 1718 par le magistrat de Dunkerque après avoir brisé le batardeau bouchant le canal de Furnes, sous prétexte que « les eaux croupissantes dans le port démoli étaient un foyer d'épidémies » (Alexandre Saint-Léger, *op. cit.*, p. 317).

⁸⁴ Ex. Nouvelle attaque des tories, le 2 mars 1730, *Parliamentary History* 3 George II, col. 799-800 : « The debate began at about five in the afternoon, lasting very earnest and strenuous till pas two in the [800] morning, and had such a turn, that the whig party was animated to the last degree [...] Sir W. Wyndham [...] justified his old friend, making a comparison between Bolingbroke and Sir Robert, as if the first was every way

des Affaires Etrangères, prirent des positions contraires, l'un plus conciliant, l'autre plus dominateur. La parole de Fleury adoucit les envolées de Chauvelin, qui, par une alliance espagnole, orientait la politique française vers une confrontation avec l'empereur⁸⁶. Inversement, Fleury traita le roi d'Espagne d'« imbécile » (et ?) le comportement du couple royal à Madrid de celui de « Turcs, barbares, sauvages, cannibales, de gens sans foi ni vertu⁸⁷ ». Par contre, une concession sur Dunkerque était une véritable "faveur" aux yeux du plus pugnace secrétaire d'État Chauvelin, et inappropriée vu le piètre état de leurs relations bilatérales. De temps en temps, il était nécessaire à l'ambassadeur anglais Waldegrave (1684-1741, petit-fils illégitime de Jacques II (1633-1701), né en France⁸⁸), de rappeler les engagements formels, comme en septembre 1731, celui de la destruction totale de la digue en pierre construite à Dunkerque⁸⁹. Sur la base du Traité de la Triple Alliance, les envoyés de la République l'appuyèrent régulièrement, faisant écho aux pertes hollandaises dues aux corsaires de Jean Bart. Se réfugiant derrière le drainage local, les négociateurs français produisirent allègrement des mémoires pour contrer les observations des commissaires anglais, où Lascelles, retourné à Dunkerque en 1730 après deux années d'absence, fut remplacé en mars 1733 par son cousin, Joseph Day.

C. *Maintien des grands principes*

Pour comprendre l'allusion de Bolingbroke (III.A) à la Grande Alliance, il me paraît opportun de citer un échange épistolaire entre Horace Walpole et Charles Townshend, fin août et début

as honest a man as the latter [...] answered with much zeal, fire, and good sense by Mr. H. Pelham, as ever I heard in my life, and created a universal spirit, flame, and resentment against Bolingbroke in the whole House [...] upon the division, the Whigs were 270 against 140. » Voir encore la plainte d'Horace Walpole (à Fleury, 21 juin 1730, lettre citée par Alexandre de Saint-Léger, *op. cit.*, p. 322-323) : « On n'a jamais vu travailler plus de six hommes à la fois sur les jettées et tout ce qui a été fait c'est simplement d'avoir ôté du haut des jettées quelques briques et de les avoir rangées à côté, comme si elles devaient y être remplacées dans un moment favorable ». En juillet 1730, des commissaires se réunirent à Compiègne, sans trouver d'accord.

⁸⁵ Lucien Bély, « Schoepflin et Chauvelin, l'historien et le ministre: étude comparative de deux visions des relations internationales », in : Bernard Voegler & Jürgen Voss (dir.), *Strasbourg, Schoepflin et l'Europe au XVIII^e siècle*, Bonn, Bouvier, 1996, pp. 225-242 ; John M.J. Rogister, « New Light on the Fall of Chauvelin », *EHR* LXXXIII (1968), n°. 327 (avril), pp. 314-330.

⁸⁶ Armin Reese, *Europäische Hegemonie, op. cit.*, p. 111.

⁸⁷ James Waldegrave à Thomas Pelham-Holles, duc de Newcastle, Paris, 16 mai 1731, BL, Add. Ms., 32772, f. 399r°.

⁸⁸ Paul Vaucher, *op. cit.*, p. 36.

⁸⁹ James Waldegrave à André-Hercule cardinal de Fleury, Fontainebleau, 29 septembre 1732, *op. cit.*, f. 286r° : « Le Roy mon maître se persuade qu'après Exposition fidelle qui en est faite par ce mémoire, Sa Majesté Très Chrétienne ne souffrira pas qu'aucune considération pour les Dunkerquois puisse contrebalancer l'Intention et les termes précis des Traités aussi solennels que ceux d'Utrecht et de La Haye. » Autre exemple, AMAE, CP, Angleterre (suppl.), 8 : James Waldegrave à André-Hercule cardinal de Fleury, Fontainebleau, 29 septembre 1732, ff. 279r°-287r°.

septembre 1725⁹⁰. Townshend y demande s'il ne serait pas plus avisé de déloger Charles VI des Pays-Bas méridionaux, et, ensuite, d'occuper les ports d'Ostende et les villes d'Ypres, Nieuport, Bruges, ainsi que le fort de Plassendaele, les Hollandais contrôlant Anvers, Termonde et « so much of the Country as they should be given⁹¹ » et de laisser le reste des Pays-Bas Méridionaux à la France ou « such other princes as might be agreed upon ». Horace Walpole lui déconseilla fortement la manœuvre: l'esprit des habitants des anciens Pays-Bas Espagnols serait mal adapté à des gouvernants protestants, et la France pourrait rapidement annexer les provinces restantes, que Townshend préférait attribuer à un tiers. Fraîchement arrivée au pouvoir en 1721, la diplomatie britannique de Robert Walpole et Charles Townshend voyait en Charles VI son premier opposant, et non un point de ralliement pour reconstituer la Grande Alliance de 1701⁹² qui avait mis Louis XIV en échec pendant la Guerre de Succession d'Espagne.

Autre exemple: au congrès de Cambrai, les plénipotentiaires anglais Polwarth et Whitworth, las des interminables atermoiements diplomatiques, essayèrent de convaincre le duc de Newcastle, homologue de Townshend, et Georges I^{er}, d'abandonner une alliance contre-nature avec un pays papiste, soupçonné de soutenir le Prétendant⁹³. Cependant, au lieu de suivre l'argumentaire des diplomates whigs chevronnés, le ministre les corrigea comme de mauvais élèves⁹⁴. À moins que vous ne désiriez que Sa Majesté n'entretienne de relations avec personne dont les intérêts pourraient se trouver contraires aux siens, la politique étrangère se conçoit et s'exécute avec les autres... :

« unless Your Ex^{cys} are of opinion that England should never have to do with any Countrey, that has in any particular different views from us, or whose Interests are not inseparable from our own »⁹⁵.

Comme l'illustrent à merveille les mots d'Horace Walpole (« But as his eminence has noe thoughts of giving up the system, we must by no means act as if we gave the system over⁹⁶ »),

⁹⁰ Frederik Dhondt, « So Great A Revolution: Charles Townshend and the Partition of the Austrian Netherlands, September 1725 », *Dutch Crossing* XXXVI (2012), n° 1 (March), pp. 50-68.

⁹¹ Charles vicomte Townshend à Horace Walpole, 16/27 August 1725, Hanover, BL, Add. Ms., 49481 (Townshend Papers), f. 108v°.

⁹² Traité d'alliance entre l'empereur Leopold I^{er}, Guillaume III de Grande-Bretagne et les États-Généraux, La Haye, 7 septembre 1701, *CUD* VIII/1, nr. XIII, pp. 89-91.

⁹³ « The greatest part of the French, as far as has come under our observation, are Jacobites in their hearts » (NA, SP, 78, 175, Alexandre Hume Campbell Polwarth et Charlers baron Whitworth à Thomas Pelham-Holles duc de Newcastle, Cambrai, 23 août 1724, f. 95r°).

⁹⁴ Frederik Dhondt, *Balance of Power and International Law. European Diplomacy and the Elaboration of International Order, 18th Century and Post 1945*, thèse de doctorat en droit, Université de Gand, 2013, pp. 268-272.

⁹⁵ NA, SP, 78, 175, Thomas Pelham-Holles duc de Newcastle à Alexandre Hume Campbell Polwarth, comte de Marchmont, et Charles baron Whitworth, Windsor, 17 août 1724 vieux style, f. 118r°.

de Fleury (« Il me semble que la fidélité, avec laquelle nous avons accompli tous les engagements les plus importants que nous avons contractés avec nos alliés, devrait être un garant assuré de celle que nous aurons dans des choses d'une bien moindre conséquence⁹⁷ ») ou du duc de Newcastle (« By a Treaty of Equilibre [...] new modelling of Europe, and making a New Distribution of Dominions & Territories⁹⁸ »), tous recueillis en 1730, l'équilibre européen fut bien plus précieux que l'exécution ponctuelle de demandes entre alliés⁹⁹. La France et l'Angleterre veillèrent à éviter une nouvelle Monarchie Universelle, modèle Charles Quint, en empêchant l'empereur de conclure avec Philippe V. L'Europe se trouva tout près de la conflagration en 1726, lorsqu'une ligue franco-anglaise s'opposa à celle de l'empereur, du roi d'Espagne et du tsar. Ou encore en 1730, quand une alliance de la France, la Grande-Bretagne, la République des Provinces-Unies et le roi d'Espagne voulut forcer Charles VI à accepter la présence espagnole en Italie.

Les années 1730 montrèrent un éloignement politique avec l'Angleterre. Georges II s'orienta davantage sur une ligne allemande que son père¹⁰⁰. En mai 1730, Townshend, qui chercha la confrontation militaire avec l'empereur, fut démis de ses fonctions¹⁰¹. À première vue, Robert Walpole réorienta la politique extérieure des whigs sur la Grande Alliance de 1701, en s'alliant à Charles VI lors du Traité de Vienne du 19 mars 1731¹⁰². En effet, ce dernier traité eut pour effet d'isoler momentanément la France de la Grande-Bretagne¹⁰³. Cependant, deux ans plus tard, quand la France attaqua l'empereur aux côtés de l'Espagne, les deux Walpole se trouvèrent à leur tour isolés et essayèrent de revenir dans le jeu. La Guerre

⁹⁶ Horatio Walpole à Robert Walpole, Paris, 10 septembre 1730, publié chez William Coxe, *op. cit.*, III, p. 31.

⁹⁷ NA, SP, 78, 194, André-Hercule cardinal de Fleury à Horace Walpole, Paris, 27 février 1730, f. 99v°.

⁹⁸ NA, SP, 78, 195, Thomas Pelham-Holles duc de Newcastle à James Waldegrave, Horace Walpole et Stephen Poyntz, Windsor, 10 juillet 1730 OS, f. 241v°.

⁹⁹ Heinz Duchhardt, *Gleichgewicht der Kräfte, Convenance, Europäisches Konzert: Friedenskongresse und Friedensschlüsse vom Zeitalter Ludwigs XIV. bis zum Wiener Kongress*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1976, pp. 74-89; Johannes Kunisch (dir.), *Expansion und Gleichgewicht: Studien zur europäischen Mächtepolitik des ancien régime* Berlin, Duncker & Humblot, 1986, 239 p.; Georges Livet, *L'équilibre européen de la fin du XV^e à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1976, 231 p.

¹⁰⁰ Frederik Dhondt, *Balance of Power...*, *op. cit.*, pp. 325-380.

¹⁰¹ Jeremy Black, « Fresh Light on the Fall of Townshend », *Historical Journal* XXIX (1986), n° 1 (March), 41-64; Paul Vaucher, *op. cit.*, pp. 30-34.

¹⁰² Traité d'alliance entre Charles VI et Georges II, Vienne, 19 mars 1731, publiée chez Jean Rousset de Missy, *Supplément au Corps Universel Diplomatique du Droit des Gens*, Amsterdam/La Haye, Janssons & Waesberghe, Wetstein & Smith, Z. Chatelain/P. de Hondt, la veuve de Ch. De Vivier, & Jean Neaulme, 1739, II, nr. CLXII, pp. 288-291.

¹⁰³ (op wie slaat het ww ? op traité?) En frôlant la panique de guerre, avec des marches françaises sous d'Asfeldt sur Gravelines et Dunkerque, vers Furnes. Voir Basil Williams, *The Foreign Policy...*, *op. cit.*, p. 447; Jeremy Black & Armin Reese, « Die Panik von 1731 », in : Johannes Kunisch (Hrsg.), *Expansion und Gleichgewicht. Studien zur europäischen Mächtepolitik des ancien régime*, Berlin, Duncker & Humblot, 1986, pp. 69-95. Voir également AMAE, M&D, France, 1990, mémoire de Masson de Plissay, ff. 73r°-91r°, qui vit Dunkerque et Mardick à nouveau comme des endroits de course (wat ?) idéalement situés dans une éventuelle lutte (guerre ? confrontation ?) avec l'Angleterre (Armin Reese, *Europäische Hegemonie*, *op. cit.*, p. 156).

de Succession de Pologne (1733-1738¹⁰⁴), opposant l'empereur Charles VI à Louis XV, aurait pu aboutir à une confrontation dans les Pays-Bas Méridionaux, impliquant Dunkerque et le garant anglais. Cependant, le cardinal de Fleury mit les possessions de Charles VI hors-jeu, en concluant une convention de neutralité bilatérale avec la République des Provinces-Unies¹⁰⁵. Sans impliquer le souverain en question, en gardant l'allié anglais en dehors du conflit, la France eut l'occasion de mettre le poids sur la frontière du Rhin et d'Italie¹⁰⁶. La question de Dunkerque ne fut pas soulevée par Waldegrave. La Grande-Bretagne de Robert Walpole, chercha surtout à s'imposer comme médiateur avec la République des Provinces-Unies, loin de commencer les hostilités du côté de Charles VI, comme promis en mars 1731¹⁰⁷.

La correspondance de l'ambassade du chevronné Lord Waldegrave à Paris montre combien l'union –du moins verbale- entre Horace Walpole, qui avait quitté son poste parisien en 1730 pour celui de La Haye, et le Cardinal de Fleury, resta étroite. En cas de contentieux imminent, Waldegrave proposa régulièrement des renouvellements des traités de Herrenhausen ou de La Haye (1717), ne fût-ce que pour tenir Louis XV à l'écart des inévitables affrontements anglo-espagnols aux Antilles¹⁰⁸.

Épilogue

La guerre de Succession d'Autriche (1740-1748), qui vit une invasion des Pays-Bas Autrichiens par la France, mena la Grande-Bretagne à intervenir... à Dunkerque. Ironie du sort: Lord Stair (1673-1747), ancien héraut de la victoire d'Audenarde du duc de Marlborough auprès de la reine Anne¹⁰⁹ et ancien ambassadeur à Paris sous la Régence, menaça la ville de Dunkerque, au sujet de laquelle il avait tant débattu. En 1742, Stair semble prêt à prendre Dunkerque, mais le plan d'attaque fut dévoré par un de ses chiens. Deux ans plus tard, les craintes de Bolingbroke se transformèrent en réalité: Maurice de Saxe envisagea d'appuyer l'invasion du « Bonnie Prince Charles », fils du Prétendant, à partir de Dunkerque en 1744¹¹⁰.

¹⁰⁴ John L. Sutton, *The King's honor and the King's Cardinal. The War of the Polish Succession*, Lexington: Kentucky UP, 1980, VI + 250 p.

¹⁰⁵ Convention entre Louis XV et les États-Généraux, La Haye, 24 novembre 1733, AMAE, Base des Traités, <http://www.diplomatie.gouv.fr/traites/affichetraite.do?accord=TRA17330003>; Erik Schnakenbourg, *Entre la guerre et la paix. Neutralité et relations internationales XVII^e-XVIII^e siècles* (Histoire), Rennes : PU Rennes, 2013, p. 52.

¹⁰⁶ NA, SP, 78, 206, Newcastle à Waldegrave, Whitehall, 29 juin 1733 vieux style, très privé, f. 74r° ; Hop (ministre plénipotentiaire des États-Généraux) à Georges II, Londres, 20 janvier 1734, British Library [BL], Additional Manuscripts [Add. Ms.], 32784, f. 236r°.

¹⁰⁷ Simon Slingelandt (pensionnaire de Hollande) à William Stanhope, comte Harrington (secrétaire d'État pour le département du Nord), La Haye, 22 décembre 1733, BL, Add. Ms., 32784, ff. 244r°-245r°.

¹⁰⁸ NA, SP, 78, 218, James Waldegrave à Thomas Pelham-Holles, duc de Newcastle, Paris, 31 mai 1738, f. 119r°-v°. Frederik Dhondt, *Balance of Power*, op. cit., p. 375.

¹⁰⁹ Frederik Dhondt, *Op zoek naar Glorie in Vlaanderen*, op. cit., p. 393.

¹¹⁰ Raymond De Bertrand, *Histoire de Mardick*, pp. 315-318.

Cependant, tout comme en 1715-1716 ou 1708, la menace jacobite fut dispersée et la monarchie de Hanovre s'ancra encore plus fermement.

En conclusion, peut-on toujours soutenir que la question de Dunkerque fut un « infallible baromètre¹¹¹ » pour la relation franco-anglaise, comme le fit Richard Lodge il y a plus d'un siècle ? Je crois avoir démontré l'inverse : l'affaire mobilisa l'opinion publique anglaise et les habitants de Dunkerque. Toutefois, la conduite de la politique extérieure répondait à d'autres principes, malgré un certain intérêt stratégique qui resta aussi permanent que la position géographique du port de corsaires. Après Utrecht, l'heure ne fut pas à la confrontation entre la France et la Grande-Bretagne. La non-exécution d'obligations bilatérales envers la France, comme le traité de commerce franco-anglais -négocié par Nicolas Mesnager à Utrecht¹¹², mais coulé par la Chambre des Communes- fut subordonnée aux intérêts communs, reposant sur l'extension du système de garanties d'ordres de succession qui avait permis la sortie de la guerre¹¹³.

¹¹¹ Richard Lodge, « Presidential Address: The Treaty of Seville (1729) », *Transactions of the Royal Historical Society* XVI (1933), n°. 1, p. 13.

¹¹² Traité de navigation et de commerce entre Louis XIV et la Anne de Grande-Bretagne, 11 avril 1713, Utrecht, *CUD* VIII/1, nr. CLII, pp. 345-353.

¹¹³ « Qu'importe Mardick, du moment que les droits du Régent sont garantis! » (Émile Bourgeois, *op. cit.*, I, p. 125).